



*Analyse critique des études
d'impact*

Jean-Maurice GAT
SCHS - VILLE DE TOULOUSE



TOULOUSE

- ◆ ville étudiante, festive, ville du sud.
- ◆ 52 discothèques
- ◆ près de 500 bars
- ◆ 250 études d'impact reçues environ
- ◆ Ces éléments ne nous confèrent pas une exemplarité, mais nous donnent une certaine expérience du terrain



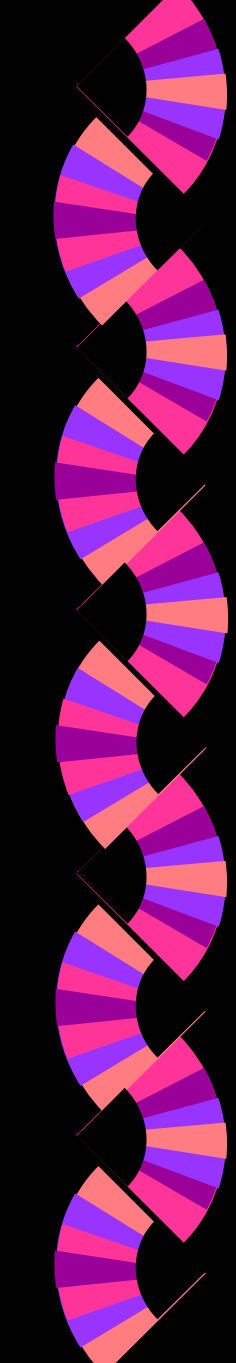
La méthode

- ◆ Décisions municipales
- ◆ Rencontres avec les professionnels du son (acousticiens et installateurs)
- ◆ Information des exploitants



La mesure d'isolement

- ◆ Quelle est la durée d'intégration ?
- ◆ A quel moment le niveau résiduel est-il mesuré ?
- ◆ Le tableau d'isolement par bandes de fréquences est-il conforme à la réglementation ?



De l'étude d'impact à l'état des lieux

- ◆ Les préconisations de l'étude d'impact sont-elles mises en œuvre ?
- ◆ Le limiteur de niveau est-il en place ?
- ◆ Le modèle est-il conforme aux prescriptions de l'étude d'impact ?
- ◆ Le réglage est-il réalisé en accord avec l'étude d'impact ?




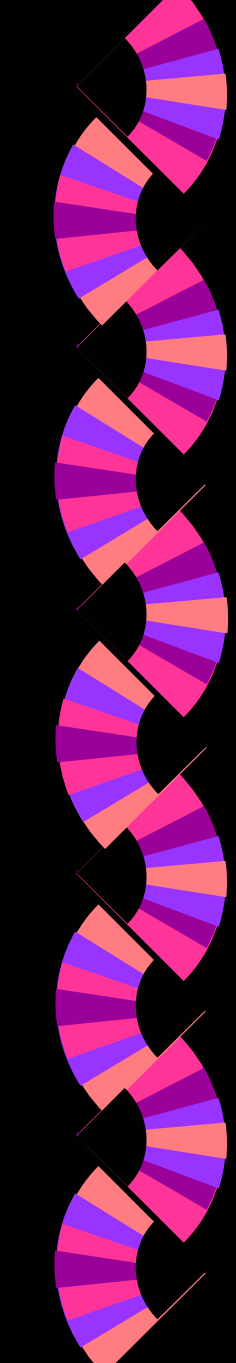
Mais encore...

- ◆ Le réglage est-il inviolable ?
- ◆ Les issues étaient-elles ouvertes ou fermées lors de l'étude d'impact ?
- ◆ L'étude impose-t-elle un sas ?
- ◆ Le niveau maximum est-il compatible avec le type d'activité prévu ?



Conclusions

- ◆ L 'intervention des acousticiens est fondamentale
- ◆ Mais elle n'exclut pas un examen critique et pointilleux
- ◆ Et une surveillance assidue lors du fonctionnement



"La musique
c'est du bruit qui
pense."

(Victor
Hugo)